

Sélim Abou, citoyen engagé

Ancien recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et titulaire de la Chaire d'anthropologie interculturelle, Sélim Abou vient de publier *Des Mbyas Guaranis: Le temps de la reconnaissance*, un essai qui dévoile le processus d'intégration sociale et économique de ce peuple autochtone en Argentine sur la base de la citoyenneté différenciée. Une occasion de repenser la notion du vivre-ensemble.

Je voudrais, à l'occasion de la parution du dernier ouvrage de P. Sélim Abou, *Les Mbyas Guaranis: Le temps de la reconnaissance*, parler de l'homme, et du rôle qu'il a joué dans la bataille menée pour la « seconde indépendance » du Liban.

Cet homme, je l'ai connu en 1968. Je faisais à l'époque partie d'un groupe d'étudiants qui se réunissaient au Centre culturel universitaire qu'il dirigeait pour discuter des moyens de changer le monde. La rentrée universitaire, cette année, fut très chaude.

Père Abou est avant tout un pédagogue qui a pris à sa charge, au sortir d'une guerre de type identitaire, d'aider les Libanais à répondre à la question fondamentale qui se pose à eux : comment vivre ensemble égaux dans leurs droits et leurs devoirs, et différents dans leurs appartenances communautaires ?

Il commence par mettre de l'ordre dans le débat confus qui porte sur la nature de l'identité libanaise, il explique que celle-ci n'est pas une identité simple, mais complexe, formée de « quatre niveaux d'identification » qu'il analyse. Cela ne signifie pas, précise-t-il, que ces appartenances ont « la même densité ou la même signification culturelle, mais simplement que l'individu les négocie, consciemment ou inconsciemment, en fonction de leur rentabilité relative dans une situation donnée ». Il ajoute que « ces composantes de l'identité libanaise sont, depuis des siècles, en interaction constante et n'ont cessé de sécréter des modèles culturels communs à tous, si bien que la culture libanaise est à lire au confluent des apports différenciés des diverses communautés ».

Abou développe l'idée d'une « citoyenneté différenciée » qui repose sur trois principes : l'égalité des citoyens, la liberté des individus, la reconnaissance institutionnelle de leurs appartenances communautaire et culturelle. Les deux premiers, dit-il, sont inhérents à toute démocratie quelle qu'en soit la forme, le troisième est caractéristique des sociétés multiculturelles. Au Liban, l'égalité des citoyens n'est que partiellement assurée : les droits et les obligations sont communs à tous dans le domaine de la vie économique et professionnelle ; ils ne le sont pas dans celui de la vie familiale.

Pour lui, l'absolutisation des allégeances confessionnelles, telle qu'elle s'exprime dans les statuts personnels, ne consti-



tue pas seulement une entorse grave au principe de l'égalité des citoyens, elle contredit radicalement le deuxième principe, celui de la liberté inaliénable des individus. L'individu est certes conditionné par sa communauté, mais, en tant qu'être raisonnable et libre, il la transcende. À ce titre, il a le droit de ne dépendre d'aucune communauté, mais directement de l'État. Cela signifie en clair que l'État a le devoir d'instituer, à l'usage de ceux qui le souhaitent, une législation civile du statut personnel et, au premier chef, du mariage qui en est le fondement. Cette revendication, formulée en 1997, est aujourd'hui, avec la polémique sur le mariage civil, d'une grande actualité.

Abou apporte une contribution nouvelle à la notion du vivre-ensemble en soulignant tout d'abord l'importance de l'individu, « habité par l'idée de l'universel », et en montrant que l'identité personnelle du sujet est « une dialectique du même et de l'autre » où « le même est d'autant plus lui-même qu'il est ouvert à l'autre ».

La réconciliation à opérer entre nos différentes appartenances et le vivre-ensemble à (re)fonder avec l'autre sont pour le P. Abou une condition indispensable au recouvrement de notre liberté. L'autre condition est la relation avec l'islam. Pour lui, comme pour le patriarche Sfeir, la bataille menée contre le régime syrien n'a aucune chance d'aboutir si elle n'est pas menée dans le cadre d'une opposition pluricommunautaire.

Le discours chrétien contre la mainmise syrienne, dit-il, n'est pas nouveau. Il s'est simplement explicité, structuré, amplifié, pour donner naissance, le 20 septembre 2000, à la Déclaration de l'Assemblée des évêques maronites. Il ajoute : « Mais jusqu'à cette date, il résonnait comme une voix dans le désert, car il n'était pas difficile, pour la Syrie, de le neutraliser : il lui suffisait, pour cela, de marginaliser la turbulente communauté chrétienne, déjà décapitée par ses soins, en la privant de toute repré-

sentation authentique dans les instances du pouvoir. C'est lorsque, à la faveur de la campagne électorale et de ses résultats inattendus, le discours contre la mainmise syrienne a débordé l'enceinte de la communauté chrétienne, qu'un vent de panique a soufflé au-delà des frontières. Le tabou était tombé. Le leader druze Walid Joumblatt prenait à son compte l'essentiel des revendications chrétiennes et appelait à l'union nationale. »

C'est sur base de cette perspective qu'il m'a demandé en l'an 2000 d'organiser des conférences-débats à l'Université Saint-Joseph dont il avait défini la vocation, celle de « rester, contre vents et marées, un espace de liberté où l'étudiant puisse développer son sens du discernement et exercer son jugement critique sur lui-même et sur la société politique dans laquelle il vit ».

Le coup d'envoi de ce cycle de conférences a été donné avec Fouad Boutros, suivi de Ghassan Salamé, Marwan Hamadé, Farès Souaid, Nayla Moawad, Chakib Cortbaoui, Carlos Eddé, Joseph Maïla, et Saoud Mawla. La dernière conférence, celle de Walid Joumblatt, a lieu le 26 janvier 2005.

La maturité et l'intérêt dont font preuve les étudiants sont surprenants et donnent à réfléchir. Ils sont les signes annonciateurs du changement à venir. Dans ma présentation de Joumblatt, je fais part du sentiment qui m'habite : « Il plane désormais sur la ville une odeur de printemps. L'espoir d'en finir avec cette chape de plomb qui nous étouffe est aujourd'hui possible. La peur, qui a été jusque-là le principal instrument de pouvoir, commence à s'estomper. Plus personne n'accepte de continuer à vivre dans la honte d'un État qui, pour justifier la tutelle qui nous est imposée, proclame que nous sommes incapables de nous gouverner. » Trois semaines plus tard, Rafic Hariri est assassiné.

Les Libanais s'engagent alors dans la résistance politique à laquelle Sélim Abou avait appelé dans le dernier discours qu'il fit avant de quitter la direction de l'USJ. « Il ne s'agit certes pas pour nous de résister par les armes, mais par un moyen pacifique parfois plus efficace : la parole ; car il ne faut pas sous-estimer le poids que donne aux mots la charge corrosive de la critique, de l'ironie ou de l'humour. »

Son appel a été suivi.

SAMIR FRANGIÉ